DEPARTEMENT DES VOSGES

VILLE DE RAON L'ETAPE

EXTRAIT DU

ARRONDISSEMENT

DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en

exercice : 29

Séance du 04 AVRIL 2018 A 19H30

Présents à la séance : 24

L'An Deux Mil Dix Huit, le 04 AVRIL A 19H30

Extrait affiché le : 05 avril 2018

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

3ème séance 2018

<u>Présents</u>: M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALÉRIO Philippe, Mme GÉROME Line, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie, M. CHMIDLIN Stéphane, M. SALTZMANN Michel, Adjoints, Mme RENAUX Anne-Marie, Mme STAUB Edith, Mme PIANT Noëlle, Mme FLICKER Gisèle, M. TARDIEU François, M. CHARDIN Denis, Mme ANDRÉ Sophie, M. GILET Dominique, Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David, M. JACQUEMIN Gérard, M. BREGEOT Claude, M. PIERRAT-LABOLLE Michel, Mme DEMAIZIÈRE Chantal, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. FOUCAL Olivier, Conseillers Municipaux.

<u>Objet</u>: Budget primitif 2018 du service De l'assainissement. Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme BOULANGER Annie à M. le Maire

Mme LAVAL ChristianeàMme VINCENT MarieMme PANO-WENTZEL Marylène àMme DUPONT VirginieM. ROMARY FabriceàM. SALTZMANN MichelM. DEMENGE AbelàM. BAUDONNEL David

N°33/2018

Secrétaire de séance : M. BAUDONNEL David.

Monsieur SALTZMANN Michel, Adjoint délégué, fait connaître au Conseil Municipal le projet de budget primitif 2018 concernant le service de l'assainissement, qui est proposé en équilibre aux sommes de : 420 887.03 € en section d'exploitation et de 694 110.81 € en section d'investissement.

Le Conseil Municipal en débat et c'est unanimement qu'il décide de voter ce budget 2018 du service de l'assainissement.

Ainsi fait et délibéré, en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, Le Maire,